

<http://www.ayn.fr/spip.php?article1462>



18 décembre 2024 - Journée internationale des droits humains - Présentation du Falun Gong



- Vie de la Commune - Manifestations -
Date de mise en ligne : dimanche 8 décembre 2024
Date de parution : 18 décembre 2024

Copyright © AYN en SAVOIE - Tous droits réservés

Mercredi 18 décembre, deux intervenantes et une victime de la persécution du Falun Gong en Chine sont venues présenter le rapport Â« Les 20 ans de persécution du Falun Gong en Chine Â».

Le Falun Gong est une sorte de yoga chinois, proche du bouddhisme et du taoïsme, basé sur les principes d'authenticité (ou vérité), bienveillance (ou bonté) et patience. La pratique est libre et gratuite et vise à un meilleur équilibre dans son corps, son esprit et sa vie, à travers cinq exercices méditatifs simples.



Rose, Frédérique et Jeanne présentent le rapport Â« Les 20 ans de persécution du Falun Gong en Chine Â»

Parfaitement documenté et dressé par des avocats indépendants, ce rapport fait état de 20 ans de mauvais traitements et de pratiques non éthiques par le gouvernement chinois envers une partie de sa population : mie au ban, ruine, arrestations et détentions arbitraires, déportations, tortures, prélèvements forcés d'organes, etc.

Rose a fait partie de l'équipe de traduction du rapport (en Anglais en version originale) et a partagé la difficulté de traduire certains passages, étant donné la violence des faits rapportés. Elle a donné lecture de quelques extraits édifiants.

Frédérique est une pratiquante quotidienne du Falun Gong. C'est grâce à elle que cette rencontre a pu avoir lieu.

Jeanne, Française d'origine chinoise, a témoigné des violences qu'elle a elle-même subies lorsqu'elle était en Chine : arrestation musclée, détention en dehors de toute procédure judiciaire, interdiction de voir ses enfants, etc. Elle s'estime chanceuse dans le sens où, mariée à un Français, elle n'a subi comme ultime sentence Â« que Â» le bannissement de Chine. Elle vit aujourd'hui en France et n'envisage pas d'essayer de retourner en Chine, de peur d'être de nouveau arrêtée, et que des représailles soient exercées sur sa famille restée là-bas.



Le rapport des 20 ans est disponible à la bibliothèque communale

À l'issue de ce moment de partage parfois très dur, les participants ont pu découvrir le premier exercice du Falun Gong. Guidés par une musique douce et les instruction de Maître Li (en chinois), ils se sont essayés à une série de mouvements d'étirement lents et doux, qui ont pour objet de faire circuler les énergies.

Si vous avez raté cette présentation-découverte, vous pouvez en savoir plus sur le Falun Gong en consultant le site <https://fr.faluninfo.net/>.

Pour organiser une séance de découverte, contacter la mairie.